



École de technologie supérieure  
A-S110, Pavillon A  
1100 Notre-Dame Ouest  
H3C 1K3, Montréal, Québec

# Fonctionnement du CRABE

## Procédures et règlements

Rédigé par Alex Rousseau et Félix-Antoine Tremblay

*Version 1.1*

*1 janvier 2013*

**Pour Affichage Permanent**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PROCÉDURES ET RÈGLEMENTS<sup>1</sup></b> .....	1
1. GÉNÉRALITÉS .....	1
2. RÈGLEMENTS .....	1
3. INSCRIPTION DES MEMBRES .....	1
<b>3.1. Renouvellement</b> .....	2
<b>3.2. Coût d’inscription</b> .....	2
4. ACCÈS AU CRABE.....	2
<b>4.1. Clé du CRABE</b> .....	3
5. RÉPARATION D’UN VÉLO .....	3
6. ACHAT DE PIÈCES .....	4
<b>6.1. Pièces usagées</b> .....	4
<b>6.2. Pièces neuves</b> .....	4
6.2.1. Pièces en stock .....	4
6.2.2. Pièces en catalogue .....	4
7. ACHAT D’UN VÉLO .....	5
<b>7.1. Coût de l’achat d’un vélo</b> .....	5
8. EMPRUNT D’UN VÉLO.....	5
<b>8.1. Coût de l’emprunt d’un vélo</b> .....	5

---

<sup>1</sup> Procédures et règlements : Ce document est un extrait de la charte officielle du CRABE. Pour plus d’information, celle-ci est disponible sur demande.

## PROCÉDURES ET RÉGLEMENTS

### 1. GÉNÉRALITÉS

- Le CRABE est un organisme à but non lucratif, tout argent récolté est et doit être réutilisé pour couvrir les dépenses courantes.
- Tous les montants à payer le sont en argent comptant seulement, incluant toutes taxes.
- Tous les montants à payer sont à verser dans la petite caisse située sous le comptoir vitré.
- Afin d'avoir accès à l'atelier de réparation de bicyclette, il est obligatoire d'être membre du CRABE.
- Tout étudiant ou étudiante de l'École de technologie supérieure peut devenir membre du CRABE, l'information à cet effet est disponible sous la rubrique « Inscription des membres ».

### 2. RÉGLEMENTS

- L'atelier du CRABE appartient à tous et à toutes ses membres et doit rester propre en tout temps. Il est du devoir de tous et de toutes de s'assurer que l'atelier est dans un état convenable pour les prochains utilisateurs et utilisatrices.
- Le CRABE est un organisme à but non lucratif, l'utilisation de ses locaux à des fins commerciales ou pour en obtenir quelconque rémunération.
- Tous les biens situés à l'intérieur des locaux du CRABE sont la propriété de celui-ci, notamment, mais non limitativement : les outils, les meubles, les pièces et les bicyclettes à moins d'indications contraires. Dans un esprit de coopération et de bonne entente, il est interdit de voler, de vandaliser, d'emprunter ou d'acheter ces biens.

### 3. INSCRIPTION DES MEMBRES

- Afin de s'inscrire, tout nouveau ou toute nouvelle membre doit initialement communiquer avec [crabe@ens.etsmtl.ca](mailto:crabe@ens.etsmtl.ca) afin de prendre rendez-vous avec un ou une bénévole qui l'assistera pour son inscription et lui fera visiter l'atelier. Le nouveau ou la nouvelle membre doit inscrire son nom dans le registre des membres situé dans le pigeonier au-dessus de la caisse.

- Le ou la bénévole responsable d'assister pour l'inscription doit également présenter les *Procédures et règlements* du CRABE au nouveau ou à la nouvelle membre.
- Dans le cas où un, une ou plusieurs bénévoles se trouvent dans l'atelier au moment de l'inscription, celle-ci peut être faite immédiatement selon les mêmes règles qu'une inscription standard.
- Lors de l'inscription, une facture sera produite. Le nouveau ou la nouvelle membre doit conserver ce document, il s'agit de la preuve de son inscription.
- Un jeu de câbles et de gaines pour les freins et les vitesses est offert gratuitement à chaque membre une fois par année.

### 3.1. Renouvellement

- Le renouvellement d'une inscription se fait de la même façon qu'une inscription standard en excluant toutefois la visite de l'atelier.

### 3.2. Coût d'inscription<sup>2</sup>

<u>Période</u>	<u>Coût</u>
1 an	20\$
Baccalauréat	60\$

## 4. ACCÈS AU CRABE

- L'atelier du CRABE est situé au local A-S110, c'est-à-dire au niveau S1 du pavillon A de l'École de technologie supérieure. Celui-ci est situé au 1100 rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, Québec.
- L'atelier est accessible en tout temps excepté lorsque la présence sur les lieux de l'école est interdite.
- L'atelier est équipé d'un cadenas de sécurité, celui-ci doit être verrouillé en tout temps, sauf en présence d'un, d'une ou de plusieurs membres du CRABE.

---

<sup>2</sup> Coût d'inscription : payable dès l'inscription

#### 4.1. Clé du CRABE

- La clé de l'atelier du CRABE est disponible au bureau de la sécurité situé à l'entrée du pavillon A sur présentation d'une pièce d'identité valide. Toutefois, les nouveaux et les nouvelles membres doivent également présenter leur preuve d'inscription.
- Immédiatement après avoir quitté l'atelier, la clé doit être rendue au bureau de la sécurité.
- Dans le cas où un, une ou des membres se trouvent à l'atelier au moment de quitter, il est possible de laisser la clé à un ou une autre membre ou d'en faire l'échange au bureau de la sécurité.

#### 5. RÉPARATION D'UN VÉLO

- Tous les outils, sans exception, doivent être replacés à leur endroit respectif après leur utilisation.
- L'atelier doit être gardé en tout temps dans un état de propreté satisfaisant. Au besoin, un balai est situé près de l'entrée de l'atelier.
- Un tuyau d'air comprimé est disponible sur le mur du fond de l'atelier. Après utilisation, celui-ci doit être replacé de façon à être accessible de l'extérieur afin d'y gonfler ses pneus.
- Aucune bicyclette, sans exception, ne doit se trouver dans l'atelier du CRABE en l'absence de son ou de sa propriétaire. Dans le cas de réparations majeures, il est toutefois possible, pour une durée maximale de 1 jour, d'entreposer son vélo clairement identifié<sup>3</sup> dans la cage adjacente à l'atelier.
- Lorsqu'un ou une membre prévoit requérir l'aide d'un mécanicien ou d'une mécanicienne pour une réparation, il est possible de prendre un rendez-vous au [crabe@ens.etsmtl.ca](mailto:crabe@ens.etsmtl.ca).
- Les articles consommables, notamment, mais non limitativement : l'huile, la graisse, le dégraissant et la colle sont fournis gratuitement à tous et à toutes les membres pour leur usage personnel.

---

<sup>3</sup> Clairement identifié : le nom du de la propriétaire ainsi que la date d'arrivée du vélo doivent être clairement visibles

## 6. ACHAT DE PIÈCES

### 6.1. Pièces usagées

- De nombreuses pièces usagées sont disponibles à tous et à toutes les membres. Ces pièces sont situées dans des bacs sur l'étagère adjacente à la porte, dans des bacs sous le bureau et sont suspendues au plafond.
- Pour en faire l'achat, il faut verser la valeur approximative de la pièce dans la petite caisse et inscrire la transaction dans le registre des ventes de pièces situé dans le comptoir vitré. Si le ou la membre ignore la valeur de la pièce qui l'intéresse, il est possible de le demander au [crabe@ens.etsmtl.ca](mailto:crabe@ens.etsmtl.ca).

### 6.2. Pièces neuves

#### 6.2.1. Pièces en stock

- Le CRABE maintient en stock certaines pièces neuves d'usage courant et un assortiment complet de chambres à air. Ces pièces sont situées dans le comptoir vitré, leur prix est indiqué sur la pièce elle-même ainsi que dans la liste de prix. Les chambres à air sont quant à elles situées dans le distributeur adjacent au comptoir et leur prix est indiqué sur celui-ci.
- Pour en faire l'achat, il faut verser le prix de la pièce ou de la chambre à air dans la petite caisse et inscrire la transaction dans le registre des ventes de pièces situé dans le comptoir vitré.

#### 6.2.2. Pièces en catalogue

- Un catalogue de pièces est disponible aux membres, soit le catalogue Norco. Le prix de revient pour les membres est le prix affiché au catalogue moins 35%<sup>4</sup>. Ce catalogue est disponible sur demande au comptoir-caisse de la Coop étudiante situé dans le Pavillon B de l'École de technologie supérieure. Celui-ci est situé au 1111 rue Notre-Dame Ouest, à Montréal, Québec.
- L'achat est fait à l'aide du formulaire fourni à la Coop étudiante.

---

<sup>4</sup> Prix affiché au catalogue moins 35% : plus les taxes applicables

## 7. ACHAT D'UN VÉLO

- Toutes les bicyclettes identifiées ne sont pas à vendre.
- Certains vélos dans l'inventaire du CRABE sont disponibles pour la vente aux membres. Pour effectuer l'achat d'un vélo, un ou une membre doit préalablement prendre rendez-vous avec un ou une bénévole au [crabe@ens.etsmtl.ca](mailto:crabe@ens.etsmtl.ca).
- L'achat d'un vélo doit être inscrit dans le registre des ventes comme toute autre vente.

### 7.1. Coût de l'achat d'un vélo

- Le prix de base d'un vélo se situe à 50\$.
- Le prix d'un vélo peut varier en fonction de différents critères, notamment, mais non limitativement : l'état et la qualité du vélo.

## 8. EMPRUNT D'UN VÉLO

- Certains vélos sont disponibles pour l'emprunt par les membres. Ces membres doivent être étudiants étrangers ou étudiantes étrangères de passage pour moins d'un an. Si un ou une membre désire faire l'emprunt d'un vélo, il est nécessaire de prendre rendez-vous au [crabe@ens.etsmtl.ca](mailto:crabe@ens.etsmtl.ca).
- L'emprunt d'un vélo doit être inscrit dans le registre des emprunts, lequel est situé dans le pigeonier au-dessus de la caisse

### 8.1. Coût de l'emprunt d'un vélo

- L'emprunt d'un vélo se fait moyennant un dépôt de 50\$.
- Ce dépôt est entièrement remboursable lors du retour du vélo.
- Le vélo emprunté doit impérativement être retourné dans un bon état.